



## Harcèlement société de recouvrement

Par **MIGNEREY FREDERIQUE**, le **21/09/2017** à **23:29**

Bonsoir,

Voilà je vous expose mon problème : depuis deux mois je me fais harceler par une société de recouvrement qui me réclame une somme de 300 euros soit disant une dette qui date de 2005! j'ai des appels de leurs part incessant ils se sont permis d'appeler ma sœur et de la menacer de lui envoyer un huissier pour ma dette!!! je suis allée porté plainte à la gendarmerie pour harcèlement morale et atteinte à ma vie privée les gendarmes n'ont pas voulu prendre ma plainte ils m'ont dis que si je devais de l'argent je n'avais qu'a payer et qu'il était normal que ces société fasse tout ce qu'ils peuvent pour récupérer l'argent!! J'ai été traité comme une moins que rien..... je vous signale que sur le courrier de cette société je n'ai aucune information quant à la somme que je dois. Est'il normal que les gendarmes n'ai pas voulu prendre ma plainte et me traite comme ça?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **27/09/2017** à **15:31**

Bonjour,

déjà dans un premier temps il vous faut savoir si cette dette est réelle ou pas ? A quoi est elle censée correspondre ? Vous leur écrivez un courrier en LRAR en leur demandant le jugement de l'injonction de payer. Vous ne mentionnez surtout pas l'idée de payer quoique ce soit, ne serait ce qu'un centime !